

AURILLAC VOLLEY BALL

Gymnase des Camisières
3, rue Robert Garric
15000 AURILLAC

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit juin, à 19h15, les membres de l'association AURILLAC VOLLEY BALL se sont réunis au gymnase des Camisières à Aurillac en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation des co-présidents.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Messieurs Bruno CAMPERGUE et Pierre-Jean FOURNIE, co-présidents de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Ioan WUILLIET, secrétaire de l'association.

Madame Alix GONCALVEZ, vérificatrice aux comptes de l'association, régulièrement convoquée, était présente.

M. Nicolas MONCLUS et Madame Aline ESPALIEU ont été désignés comme scrutateurs.

Plus du quart des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget ;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes ;
- Modification statutaire liée au changement d'adresse du siège social.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier).

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité ;
- Renouvellement des mandats de membres du Comité directeur : l'Assemblée renouvelle Madame Sandra VERGNE et messieurs Christophe NOUVEL et Fabrice AMBLARD. Ces derniers sont reconduits en qualité de membres du Comité directeur. Suite à la démission de Madame Margot HINDERSCHID et de Monsieur Nicolas ALRIQ, Madame Agnès BOUYSES et Monsieur Vincent LOUBEURE sont également élus membres du Comité directeur.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes [*le cas échéant, ou vérificateur des comptes*] : Mesdames Alix GONCALVEZ et Aline ESPALIEU sont désignés comme commissaires aux comptes de l'association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Bruno CAMPERGUE, co-président, demande le changement de l'adresse du siège de l'association pour le Gymnase des Camisières, 3, Rue Robert Garric, 15000 AURILLAC. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par les co-président de séance et le secrétaire de séance.

A Aurillac, le 27.07.2017.

Le co-président de séance
Bruno CAMPERGUE

Le co-président de séance
Pierre-Jean FOURNIER

Le secrétaire de séance
Ioan WUILLET

AURILLAC VOLLEY-BALL
Gymnase des Camisières
3. rue Robert GARRIC
15000 AURILLAC

REÇU LE
22 AOÛT 2017
SOUS-PRÉFECTURE MAURIAC